Cinquante-septième année. — N° 125.

# Journal de Roubaix

ADMINISTRATION: 71, Grande-Rue, à Roubaix

SAMEDI 4 MAI 1912

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS

AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 66, RUE FEYDEAU

# LE BANDITISME : GARNIER RESTE INTROUVABLE

## Le Sultan du Maroc veut abdiquer. --- Une Victoire italienne à Tripoli

## La Réouverture des Dardanelles

Le gouvernement ottoman a décidé de rouvrir les Dardanelles à la navigation de commerce. Les mines sous-marines seront relevées d'ici à trois ou quatre jours. Si la situation l'exigeait, le gouvernement impérial se réserve le droit de refermer ultérieurement le détroit.

La Porte donne ainsi aux puissances neutres une preuve sérieuse de bonne volonté et rend un service précieux à leurs ressortissants: 350 navires, chargés pour la plupart de produits russes, se trouvaient immobilisés devant Constantinople. Plus de 160 navires anglais arrêtés dans l'Archipel ne pouvaient atteindre leur destination. Aux observations de M. de Giers, démontrant, chiffres en main, les pertes considérables que deux semaines de quarantaine infligeaient au commerce russe, à celles de sir Gerard Lowther, le gouvernement turc n'avait répondu jusqu'ici que par les assurances vagues données à ces deux ambassadeurs. Les lignes de torpilles n'avaient pas été relevées. On invoquait, pour justifier leur maintien, la gravité de la situation militaire et l'imminence d'un péril national. La population, ajoutait-on, était pleinement d'accord avec le gouvernement.

Bien que ces appréhensions fussent des plus naturelles, on a le droit de penser qu'elles étaient excessives et que la réouverture du détroit n'est pas de nature à compromettre l'intérêt réel de la Turquie. Il ne paraît pas vraisemblable en effet que le bombardement de Koum-Kaleh par les Italiens ait eu pour objet d'ouvrir une action offensive contre le détroit, mais seulement de couvrir les opérations de l'escadre de la mer Egée. Il ne s'agissait pas de forcer la porte, mais d'empêcher les torpilleurs ottomans de la franchir. Cette mesure de sûreté s'expliquait au moment où les transports italiens débarquaient un détachement à Lemnos et devaient se préoccuper d'une attaque éventuelle des quelques destroyers modernes qui forment la défense mobile du détroit. L'action de ces destroyers est d'ailleurs la seule ressource sur quoi puisse compter l'amirauté turque, car de l'avis unanime, les deux cuirassés anciens achetés par elle à l'Allemagne en 1910 ne soutiendraient pas un combat d'une demi-heure contre l'escadre italienne.

Cette inégalité des forces de mer crée pour l'Italie un avantage qu'il lui est loisible d'exploiter — de quelle manière, c'est ce que l'action navale du 18 avril avait clairement fait voir. En même temps qu'ils bombardaient Koum-Kaleh, les Italiens montraient les navires devant Rhodes et devant Samos. Ils indiquaient par là que ces deux îles étaient sans défense, qu'ils pouvaient y prendre des gages, que leur entière liberté d'action dans tout l'Archipel était la conséquence de l'infériorité de la flotte ottomane, bloquée par eux au débouché de Koum-Kaleh. Tel était l'objet principal de la démonstration. Ils pouvaient compter encore produire à Constantinople un effet d'intimidation en paraissant devant les Dardanelles le jour même où le nouveau Parlement s'assemblait et où le sultan prononçait son discours du trône. Ils se promettaient enfin, d'une croisière prolongée devant le détroit, l'avantage de contrôler les navires de commerce européens et d'intercepter la contrebande de guerre. Voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour expliquer telle quelle leur opération, et pour donner à penser qu'elle n'était point le prélude d'une action de vive force dans le détroit.

Au surplus, dit le *Temps*, les Turcs ont peut-être une trop faible idée de leur capacité de résistance, lorsqu'ils supposent que l'escadre italienne aurait pu forcer les Dardanelles, si des mines n'y eussent été immergées. De Koum-Kaleh à Gallipoli, le détroit des Dardanelles présente une longueur d'environ soixante kilomètres, et dans toute l'étendue de ce couloir une largeur constamment faible: 3.800 mètres à l'entrée, de Koum-Kaleh à Sedil-Bar; 2.200 mètres à l'étranglement de Kilad-Bar; 5.000 ou 8.000 mètres à l'est de cet étranglement. Des batteries de gros calibre garnissent les deux rives; elles ont été récemment renforcées par de nombreux ouvrages auxiliaires, qui portent à plus de 700 bouches à feu le nombre des canons turcs installés au bord de la mer. Une garnison nombreuses, évaluée à plus de 40.000 hommes, les soutient. Dans ces conditions, et abstraction faite de la valeur douteuse de l'artillerie de côte ottomane, le forcement des Dardanelles serait une opération sérieuse exigeant l'emploi combiné d'une escadre et d'un corps de débarquement.

Les Italiens ont déclaré à plusieurs reprises que cette opération n'entrait pas dans leur plan actuel. La presse militaire européenne s'accorde à dire qu'en effete leur intérêt stratégique les détourne de cette direction. Dans ces conditions, l'établissement de lignes de torpilles était une précaution compréhensible mais probablement inutile. Ou du moins, — puisque rien de ce qui est prudence n'est inutile à la guerre — la mesure pouvait comporter des tempéraments tels que les intérêts économiques des neutres ne fussent pas lésés. C'est sur quoi l'opinion européenne était d'accord. La Turquie a fait preuve d'habileté en lui donnant satisfaction.

## INFORMATIONS

**M. Millerand dans l'Est**

Epinal, 3 mai. — M. Millerand, ministre de la Guerre, venant de Saint-Dié, est arrivé à Epinal à onze heures et demie ce matin et s'est rendu au champ de manœuvre de la Vierge où il a passé une revue des troupes de la garnison.

Cet après-midi et demain matin le Ministre procède à la visite de différents forts du camp retranché et il partira demain soir pour Belfort.

**Un drame de famille**

Paris, 3 mai. — M. Emile Lemoine, cinquante-trois ans, représentant de commerce, habitant rue de Lyon, 7, a ce matin tué sa femme en lui tirant deux balles de revolver dans la tête. Il s'est ensuite fait sauter la cervelle.

**Cambriolage d'une gare**

Auxerre, 3 mai. — Un malfaiteur s'est introduit en plein jour dans la gare de Senan-Volgré, située sur la ligne d'intérêt local de Joigny à Toucy. Après avoir assommé la receveuse de la gare, il a fouillé le bureau et a pris la fuite en emportant une somme de 190 francs qui se trouvait dans un tiroir.

**Le Gouvernement anglais et l'Aviation**

Londres, 3 mai. — Le « Daily Mail » annonce que le Gouvernement a autorisé l'achat de 60 aéroplanes qui seront répartis entre l'armée et la marine.

**Le Roi Georges V à Paris**

Londres, 3 mai. — Quelques journaux annonçant, ce matin, que le roi George se rendrait prochainement à Paris auprès du prince de Galles, le souverain profiterait de son séjour à Paris pour faire, au Président de la République, sa visite d'accession au trône.

Aucune confirmation de cette nouvelle n'est parvenue à Paris.

**Une catastrophe aux Etats-Unis**

Nouvelle-Orléans, 3 mai. — Un barrage du Mississipi s'est rompu, la nuit dernière, à Torras, occasionnant des dégâts considérables aux villages environnants.

**Les Projets militaires allemands**

Berlin, 3 mai. — La Commission du budget du Reichstag a accepté toutes les augmentations d'effectif de l'infanterie, du génie, de l'artillerie, de la cavalerie et du train demandées par le projet de loi militaire.

**Les grèves russes**

Saint-Pétersbourg, 3 mai. — On évalue aujourd'hui à plus de 100.000 le nombre des ouvriers qui se sont mis en grève par sympathie pour les grévistes des mines d'or de Léna. Des mesures énergiques sont prises par la police pour éviter des troubles.

### LES QUOTIDIENNES

## LETTRE A JACQUES BONHOMME, ÉLECTEUR

Tu vas voter, demain. Tu aimes trop à exercer ta souveraineté, à dire ton mot dans les affaires municipales pour t'abstenir. D'ailleurs, l'abstention, dans la plupart des cas, est une lâcheté ou une trahison, et tu n'as l'âme ni d'un lâche ni d'un traître..

Tu t'apprêtes donc à aller déposer ton bulletin dans l'urne en citoyen conscient de ses droits, de sa puissance, de sa responsabilité. C'est très bien et je te félicite de comprendre ainsi ton rôle qui est utile, et ton devoir civique qui est grand.

Pour qui voteras-tu? Je ne te le demande pas. C'est affaire entre toi et ta conscience. Tu es assez grand, ma foi, pour savoir discerner entre les opinions, les doctrines et les hommes.

La pratique du suffrage universel t'a permis de réduire à leur juste valeur — qui est bien minime, — toutes les manœuvres, toutes les surenchères et tout le bluff. Tu as trop l'expérience maintenant des luttes électorales pour te laisser impressionner et influencer par les propos charlatanesques des marchands d'orviétan politique.

Tu me permettras cependant, mon cher Jacques, moi qui ne suis comme toi qu'un simple électeur, de te donner, en ami, un bon conseil.

Tu voteras pour les candidats qui te plairont, c'est entendu. Mais tu n'oublieras pas en te rendant au scrutin, qu'avec ton bulletin de vote, tu tiens dans ta main les intérêts de ta ville ou de ta commune d'abord, ceux de la République et du pays ensuite. Ces intérêts, tu dois les confier à des hommes honnêtes, scrupuleusement honnêtes, intelligents et dévoués; à des hommes respectueux de la liberté des autres et capables, par leur loyalisme et leur patriotisme, de faire aimer davantage la République et la France.

Ah! sous aucun prétexte, ne donne ta voix à ceux qui, au nom d'un internationalisme criminel, cherchent à amoindrir dans l'âme des Français l'idée de la patrie. Ne permets pas que par ta complicité volontaire, le drapeau tricolore, symbole et sauvegarde de toutes nos libertés, même de nos libertés communales, soit remplacé, demain, par la loque rouge, signe de l'esclavage, de la violence et de la guerre civile.

Tu sauras distinguer entre les vrais amis du peuple, ceux qui lui viennent en aide, réellement, pratiquement, et les farceurs qui exploitent sa misère et spéculent sur sa faim pour décrocher des mandats.

Si tu penses à tout cela, demain, tu rempliras ton devoir électoral en bon citoyen, en bon républicain et en bon Français.

**Maurice Aubert.**

## L'Aviateur Védrines

### NOUVELLES RASSURANTES SUR SON ETAT DE SANTE

Paris, 3 mai. — Après avoir reçu la Légion d'honneur, Védrines resta avec sa femme et son frère Emile, aviateur également. Le blessé lui prodiguait ses conseils et concluait : « Tu sais, c'est un sport dangereux; malgré tout, fais attention. Je reviens de loin. Je sais que tu es adroit, mais, moi aussi, je le suis, et tu vois où je suis; quelle bûche! »

Il reconnaît ensuite et remercie M. Motte, venu de Limoux pour donner de ses nouvelles à ses compatriotes.

Le docteur Picque a déclaré : Je considère à présent Védrines comme tout à fait hors de danger; je ne vous rendrai pas un homme estropié et à demi vivant sur une chaise-longue; celui que je vous rendrai, pourra, s'il le veut, redevenir l'aviateur merveilleux qu'il était.

Védrines a recommandé cet après-midi à sa femme de remercier toutes les personnes qui s'étaient intéressées à sa santé et qui lui avaient, à l'occasion de son accident, donné tant de marques de sympathie.

## Les Affaires Marocaines

### LA FRANCE & MOULAI-HAFID

### Le Sultan voudrait abdiquer

Paris, 3 mai. — Le *Temps* publie l'information suivante :

M. Regnault et le général Moinier soutiennent depuis quelques jours une assez vive discussion avec le sultan qui est revenu, une fois de plus, à ses velléités d'abdication.

*LE SULTAN MOULAI-HAFID*

Dès avant l'arrivée de M. Regnault, le sultan avait manifesté à M. Gaillard les velléités dont il s'agit. M. Regnault avait réussi à le convaincre que son abdication ne servirait ni les intérêts du Maroc ni les siens propres et c'est dans ces conditions qu'il a signé le traité de protectorat.

Depuis l'émeute du 17 avril, il est de nouveau nerveux. A dire vrai, sa menace d'abdication apparaît un peu comme une manœuvre. Il affirme, en effet, qu'il veut aller à Rabat, et de là à Paris. Et ce n'est que dans le cas où on lui refusera l'autorisation de faire ce voyage qu'il menace d'abdiquer.

**LE GENERAL LYAUTEY**

Paris, 3 mai. — On annonce que le navire qui conduira le général Lyautey au Maroc, se bornera à faire escale à Tanger, où le résident général recevra simplement la visite de notre chargé d'affaires, M. de Billy.

L'intention du général Lyautey est de poursuivre aussitôt sa route vers Rabat, d'où il se dirigera sous bonne escorte, sur Fez. Il compte arriver, en cinq étapes, à la capitale chérifienne. Il s'est mis en communication télégraphique, pour cela, avec le général Moinier, qui devra assurer la sécurité de sa marche. On estime que le haut Résident général sera à Fez, le 15 ou 16 de ce mois. Le général Moinier ira à la rencontre de son chef militaire, avec une forte escorte.

**LE PROTECTORAT**

On annonce que le président du Conseil attendra pour publier les décrets sur l'organisation des services du protectorat qu'il a rédigés, du reste, d'accord avec le général Lyautey, que celui-ci soit arrivé à Fez, de façon à ce qu'il soit en mesure, s'il y a lieu d'en modifier certains détails sur place.

Le statut marocain sera, comme on l'a dit, calqué dans la mesure du possible sur le statut tunisien.

**LA FRANCE ET LE SAINT-SIEGE**

Paris, 3 mai. — Un journal de Vienne est revenu sur la démarche dont aurait été chargé M. Denys Cochin, par le gouvernement français en vue d'obtenir du Pape la substitution du clergé français au clergé espagnol au Maroc.

Interrogé par le *Temps*, M. Denys Cochin a dit : « Le journal viennois a été induit en erreur. Matériellement d'abord, je ne suis pas allé à Rome depuis le mois d'avril 1911. Je n'ai donc rendu visite ni au Pape ni aux membres de la propagande.

» Le gouvernement français s'est évidemment préoccupé de la présence au Maroc des franciscains espagnols. Il ne pouvait pas ne pas s'en préoccuper et il est tout naturel qu'il préférerait à leur place un clergé national. Qu'il ait pressenti diverses personnalités pour faire une démarche officieuse à ce sujet au Vatican, le fait est, je crois, établi. Admettez, si vous voulez, que j'ai été une de ces personnes-là. Mais je ne pouvais pas, en ce qui me concerne, accepter cette mission. Je ne le ferai jamais sans avoir le droit de parler au nom de la France, en vertu d'un mandat.

## Un cambrioleur tué par des gendarmes à coups de revolver

Paris, 3 mai. — Ce matin, à cinq heures, la gendarmerie de Bougival était prévenue que l'on avait dévalisé, dans la nuit, une villa de Marly. En se rendant sur les lieux, elle apprit que deux cambrioleurs venaient de pénétrer dans l'île, où un propriétaire de restaurant, qui avait aperçu les deux bandits, se plaça à sa fenêtre avec son fusil de chasse prêt à repousser ses agresseurs. A l'arrivée des gendarmes, les deux apaches prirent la fuite. Profitant du passage d'un cabriolet, les représentants de la loi sautèrent dans la voiture et poursuivirent les fuyards qu'ils rejoignirent. Au cri de « Haut les mains! » l'un des apaches fit mine de chercher dans sa poche. Les deux gendarmes tirèrent et l'homme tomba foudroyé. Son cadavre fut transporté à la mairie. Son compagnon refuse de parler. Le capitaine de gendarmerie de Saint-Germain est sur les lieux et procède à une enquête.

## La Guerre Italo-Turque

### UNE VICTOIRE ITALIENNE

### LES TURCS AURAIENT EU 300 MORTS LES ITALIENS ONT 8 TUÉS ET 57 BLESSÉS

Homs, 2 mai (source italienne). — Le général Reisoli, commandant les troupes italiennes d'Homs, a attaqué, ce matin, à 4 heures 45, la position de Ledda, fortement occupée par l'ennemi, et s'en est rendu maître à 6 heures 20 après un vif combat.

L'ennemi s'est enfui après avoir éprouvé des pertes considérables qu'on ne peut évaluer à moins de 300 morts.

Pendant l'action, le major Di Georgio, venant de Mergheb, attaqua l'ennemi, qui paraissait disposé à soutenir l'Edda. Il a réussi à l'arrêter.

Les Italiens ont eu un officier tué, trois blessés, sept soldats tués, 54 blessés. Les positions de l'Edda ont été immédiatement mises en état de défense.

**LA CATASTROPHE DU "SEMENDAR"**

Londres, 3 mai. — Une dépêche de Constantinople annonce que l'explosion du remorqueur *Semendar* a fait 23 victimes, savoir, 15 militaires et l'équipage composé de 8 hommes ; un seul homme de l'équipage a été sauvé.

**LES DARDANELLES**

Constantinople, 3 mai. — On commence à enlever les mines des Dardanelles. Aussitôt que le chenal sera déblayé, la préfecture du port délivrera des bulletins aux bateaux se trouvant dans le port, de façon que les premiers arrivés dans le port avant la fermeture des détroits soient les premiers à partir.

Ces bateaux passeront le détroit par groupe de trois et se suivront à une demi-heure d'intervalle. C'est seulement après le départ de tous les bateaux qu'on permettra aux bateaux se trouvant dans la mer Egée de passer les Dardanelles.

**LE MYSTERE DU « VARESE »**

Constantinople, 3 mai. — Le ministre de l'Intérieur a reçu trois sacs contenant des documents et différents objets qui proviendraient, dit-on, du croiseur-cuirassé *Varèse*.

Le contenu de ces sacs sera examiné demain.

N.-B. — On sait que les Turcs prétendent avoir coulé le *Varèse* et que les Italiens prétendent que le croiseur est à Tarente.

**BOMBARDEMENT DE KASRI-AHMED**

Constantinople, 3 mai. — Les croiseurs-cuirassés italiens ont bombardé le port de Kasri-Ahmed, près de Misrata (Tripolitaine).

Ils ont endommagé la douane et quelques barques, puis se sont éloignés dans la direction de Syrt.

**UNE PROCHAINE OPERATION**

Rome, 3 mai. — On apprend de Benghazi que le général Ameglio a quitté ce poste pour une destination restée secrète. Le bruit court qu'il aurait le commandement d'une opération qui se prépare.

**L'ATTITUDE DE LA RUSSIE**

Saint-Pétersbourg, 3 mai. — Le *Novoié Vremia* publie une note inspirée qui dément les informations lancées dans ces derniers temps d'un accord italo-russe ayant pour objet une action commune vis-à-vis de la Turquie.

## Un patron tué par son caissier

### Le meurtrier se constitue prisonnier

Paris, 3 mai. — Emile Chevron, le caissier assassin de M. Baron, s'est constitué prisonnier, ce matin au commissariat de police du quartier de Clignaucourt. Il a déclaré que c'est à la suite d'une vive discussion avec M. Baron qu'il avait commis son crime : «Je le regrette très sincèrement, a-t-il ajouté ; mais l'observation que m'avait faite M. Baron était injuste ».

Chevron a été envoyé au dépôt.

## *Les Bandits Anarchistes*

### On ne retrouve pas la piste de Garnier L'interrogatoire de Simentoff. - Cardy en liquidation judiciaire. - Ceux qui admirent Bonnot

**Les recherches**

Paris, 3 mai. — La journée d'hier, dont la Sûreté espérait beaucoup, n'a rien donné. D'après un renseignement que l'on avait tout lieu de croire excellent, Garnier devait se rendre, dans la soirée, à la gare de Sceaux, afin d'y prendre le train. Le bandit, estimant que, demeurer plus longtemps dans la région parisienne, devenait trop dangereux pour lui, voulut se donner de l'air. Les surveillances furent en conséquence organisées, mais Garnier ne parut pas.

**M. Guichard en expédition**

Ce matin, M. Guichard est parti en expédition de très bonne heure. Aussitôt, l'effervescence de se manifester de nouveau. L'un annonce que la piste du complice de Bonnot a été retrouvée en Seine-et-Marne, et que Garnier s'est réfugié dans une localité des environs de Meaux. La maison, où se cache le sinistre bandit, serait même connue, et il ne resterait qu'à prendre des dispositions en vue de la capture. Un autre précise : C'est à Lagny que gîte Garnier.

D'autres encore prétendent que c'est à la Croix-de-Berny. On parle de Fontenay-aux-Roses, de Fontenay-sur-Seine, etc..

Pour nous, nous croyons savoir qu'une surveillance des plus actives a été exercée, à Paris, dans certaine rue, située dans un quartier excentrique ; d'autre part, que les inspecteurs ont été en effet aux aguets en divers endroits de la petite et de la grande banlieue à Boulogne, à la Croix-de-Berny, à Fontenay-aux-Roses et à Vaux-sur-Seine, notamment.

Le bruit a couru que la Sûreté générale, qui opère de son côté, et qui contrecarre trop souvent les efforts de la Sûreté du quai des Orfèvres, s'était rendue, à Vaux-sur-Seine, afin d'y opérer une perquisition.

**Est-ce lui ?**

A Athis, le long de la voie du chemin de fer, à mi-chemin entre les gares de Juvisy et d'Athis, on surveille un individu. Cet individu, étranger au pays, se tient dans la mansarde d'une maison construite dans un terrain vague, au bas d'une colline boisée. Jamais, personne ne l'a vu se promener ni sortir. Parfois, il se met à la fenêtre, mais lorsqu'il s'aperçoit que quelqu'un le regarde, il la referme aussitôt.

Le garde-champêtre, à l'aide d'une longue vue, a pu le voir prendre ses repas qui consistent en viande froide et en gâteaux que lui apportent sans doute de mystérieux amis. Son signalement correspondait à celui de Garnier.

**Toujours rien !**

Paris, 6 heures 45. — Les recherches poursuivies pendant toute la journée par le service de la Sûreté n'ont pas encore apporté d'indications utiles sur la retraite des complices de Bonnot. Les lettres de dénonciations continuent à affluer par centaines, mais aucune n'a pu donner jusqu'à présent des renseignements dignes d'être retenus. Les inspecteurs se sont livrés à environ 80 vérifications qui se sont étendues sur toute la banlieue, mais surtout au Sud et à l'Est. Ils n'ont pas relevé de traces précises.

Aucune piste n'a retenu particulièrement leur attention. Il en est une pourtant qui sera de nouveau vérifiée : il s'agit d'une femme qui a jadis connu Garnier et qui s'est livrée depuis deux ou trois jours à des démarches suspectes. L'impression des inspecteurs est que ça se resserre. Mais nul d'entre eux ne prévoit quand on en finira. Le hasard peut nous servir, nous disait l'un des plus connus d'entre eux ; nous n'avons rien ce soir, peut-être demain matin, sur un coup de téléphone, nous mettrons-nous en marche. En tout état de cause, ça ne peut pas durer longtemps.

M. Guichard emploie une méthode qui n'est peut-être pas la plus rapide mais qui est certainement la plus féconde en résultats.

**La prédiction de Raimbaud**

Raimbaud, lors de son dernier interrogatoire, avait prédit, on s'en souvient, à M. Gilbert, juge d'instruction, qu'un quartier luxueux de Paris sauterait aujourd'hui. M. Guichard accueillit ces propos avec un certain scepticisme, néanmoins, une très active surveillance a été exercée sur les compagnons qu'on sait susceptible de mettre à exécution une telle menace. C'est peut-être ce qui a fait qu'on a annoncé tant de fois dans la nuit et dans la matinée, qu'on surveillait la demeure où s'était réfugié Garnier.

**A l'instruction : Un interrogatoire de Simentoff**

M. Gilbert, juge d'instruction, a fait subir un nouvel interrogatoire à Monier, dit Simentoff ; le magistrat revenant sur le passé de l'inculpé, lui a demandé pourquoi il avait pris un faux nom.

— C'est parce que je suis insoumis à la loi militaire, s'est contenté de répondre Simentoff.

A une question du juge, il a raconté qu'il s'était rendu plusieurs fois en Belgique, où il exerça la profession de camelot. Incidemment, M. Gilbert demande à Simentoff s'il n'est pas l'auteur de la dépêche partie d'Alais à destination de Dieudonné. Les réponses de l'inculpé peu claires, d'ailleurs, semblent prouver que c'est bien Simentoff qui expédia le télégramme ainsi conçu : Ce soir, maman se porte bien ».

Simentoff a été ensuite confronté avec une dame de Montgeron, qui a formellement reconnu en lui l'individu qu'elle rencontra dans la forêt de Sénart, le jour où fut volée l'automobile du colonel de Rougé. Simentoff a protesté traitant le témoin de vieille folle. La dame de Montgeron n'en a pas moins maintenu ses déclarations.

**Cardy en liquidation judiciaire**

Paris, 3 mai. — Un huissier s'est présenté, ce matin, à la prison de la Santé, où il a fait amener Cardy au greffe, considéré comme lieu de liberté provisoire, et lui a signifié une assignation à comparaître samedi devant le président du Tribunal civil, siégeant en référé. Cette assignation est lancée par trois maisons de tissus qui demandent qu'un liquidateur judiciaire soit nommé pour liquider la maison de soldes de Cardy.

**Les admirateurs de Bonnot**

Nantes, 3 mai. — Un chaudronnier ambulant nommé Monier, ayant été arrêté parce qu'il causait du scandale dans un café se mit à frapper les gendarmes en criant : « Tenez-moi bien, car je n'hésiterai pas à faire comme Bonnot! »

Le forcené mordit cruellement aux doigts un agent venu au secours des gendarmes. On put enfin le ligoter et le transporter dans une charrette à la prison où il a été écroué.

**LE SUCCESSEUR DE M. JOUIN**

M. Niclausse, commissaire de police du quartier Bonne-Nouvelle, est nommé sous-chef de la Sûreté, en remplacement de M. Jouin.

**Une arrestation à Hénin-Liétard**

Un mineur, Jules Bioton, 32 ans, a été mis en état d'arrestation. Cet individu se trouvait au cabaret tenu par sa sœur, Marie Bioton, rue du Presbytère. Celle-ci n'ayant pas voulu le servir, il se mit en devoir de briser les verres et les litres.

La police, prévenue, voulut calmer cet énergumène, mais elle fut traitée à coups de pied et de poing.

Bioton, qui faisait l'apologie de Bonnot et frappait les agents, a été déféré au Parquet.

## LE Dr GENEVOIS devant la Cour d'Assises de Besançon

### L'EMPOISONNEMENT DU Dr DAMOTTE

Besançon, 3 mai. — L'affluence est toujours très grande aux abords du Palais de Justice. L'audience est ouverte à 9 heures. Le défilé des témoins continue. M. Bardèt, de Beaume-les-Dames, raconte que le docteur Genevois subit une tentative de chantage de la part de Mlle Flagey.

M. Fleuriet, juge d'instruction à Beaume-les-Dames, reconnaît, qu'au début de l'instruction, les soupçons du docteur Damotte se sont portés sur une autre personne. Ce dernier lui a même remis une lettre de cette personne. M. Fleuriet l'a fait expertiser, puis a rendu cette missive au docteur Damotte.

Maître André Hesse s'élève contre cette façon de faire ; la lettre en question aurait dû lui être communiquée.

Il se plaint aussi que, dans le carnet du Docteur Genevois, saisi par le juge, deux feuilles ont été arrachées ; par qui ?

M. Cariage, imprimeur à Besançon, déclare que Mlle Flagey lui a dit qu'une personne de Beaume-les-Dames avait fait beaucoup de mal à quelqu'un de sa famille, et qu'elle allait lui faire rendre gorge. Ce fait se passait en 1910, à l'époque des élections législatives.

Plusieurs professeurs de l'école de médecine de Besançon, cités à la barre, sont unanimes à constater que le docteur Genevois est d'une intelligence vive. Il était très travailleur, et jamais aucun reproche ne put lui être fait.

De l'ensemble des dépositions des professeurs de l'Ecole de médecine de Besançon, il semble ressortir que l'un des experts, en ne tenant pas un compte suffisant des connaissances de l'accusé en chimie, se slrait trompé de bonne foi dans ses appréciations.

M. Perrot, cultivateur à Beaume-les-Dames, dépose ensuite. Il rapporte un propos qu'aurait tenu une personne de Baume-les-Dames, en parlant de Génevois : « Il passera aux assises et sera acquitté, mais il aura perdu sa clientèle ; c'est tout ce qu'il faut. »

**LE REQUISITOIRE**

Le Ministère Public examine ensuite quel peut-être le coupable. Il soutient que ce ne peut être que Génevois étant donné ses déclarations du début à l'instruction, déclarations qui ne sont pas conformes à celles d'aujourd'hui.

Puis enfin, il reste l'aconitine envoyée par le pharmacien Soulas à l'accusé et les expertises en écritures, en terminant, M. Jaudon dit que ayant prouvé la culpabilité de l'accusé, il demande aujourd'hui, au jury un verdict affirmatif non mitigé par l'admission des circonstances atténuantes. Des protestations se font entendre dans le public.

Le président fait évacuer la salle.

## *SINISTRES EN MER*

**SUR LES COTES D'ISLANDE**

Copenhague, 3 mai. — Le schonner français « Saint-Yves » est entré, par une forte bourrasque de neige, en collision, près de la côte sud de l'Islande, avec le bateau de pêche islandais « Swanur », qui coula aussitôt.

Sur les vingt-six hommes de l'équipage du « Swanur », douze seulement, parmi lesquels le capitaine, se trouvaient sur le pont au moment de la collision et purent être sauvés par le navire français. Les quatorze autres, endormis dans leur cabine, ont péri. La tempête rendit le sauvetage impossible.

Un autre bateau de pêche islandais a, en outre, coulé avec six hommes d'équipage dans les mêmes parages.

## Le Braconnier assassin devant les Assises

Riom, 3 mai. — Au début de l'audience, la cour rejette, par un arrêt fortement motivé, les conclusions de Me Robin, défenseur, tendant au renvoi de l'affaire pour une nouvelle expertise médicale et un nouvel examen mental de l'accusé Courmier.

Celui-ci a une attitude moins cynique que celle d'hier. Il paraît visiblement fatigué.

Les témoins entendus n'apportent aucun fait nouveau.